



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

de

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Conseil municipal du 08 avril 2019

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix neuf, le huit du mois d'avril à dix huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le vingt mars deux mille dix neuf

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Vincent RAYNAL - Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES - Cyril CHERIGNY - Denis RICHARD - Jean-Paul SCHAUS - Gilles THIBAUD - Jean-Roger THUILLIAS - Corinne JEANDONNET - Sylvie AMAN- Michel BARSE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Josiane DESTOUESSE procuration à Jean-Paul SCHAUS
Anna SANTONJA procuration à Nadia BRIDOUX-MICHEL

Absent(s) excusé(s) : Josiane DESTOUESSE – Anna SANTONJA

Le secrétariat a été assuré par : Ravi NOURBHAY SOUNDERA

Présence de Mme Valérie CHAMPAGNE, Comptable public pour les délibérations budgétaires.

La séance est ouverte à 18h35

Monsieur le Maire

Bienvenue à Mme Champagne pour le vote du budget.

Lecture des procurations et des absents excusés et autres absents.

Dernier acte politique qui est fait par le Conseil municipal actuel car le prochain budget sera voté par l'équipe suivante après un nouvel acte de démocratie en mars 2020.

Un effort particulier est fait sur l'investissement sur le budget 2019 qui iront au-delà de mars 2020 dans un mandat où l'on a travaillé sur du long terme pour le bien de la commune.

Merci à tous pour le travail, aux Adjoints, aux Commissions et aux Services.

Approbation du PV du Conseil du 11 mars 2019

Adopté à l'unanimité

Commission Finances :

• **N°CA2018-BP2019-29 : Approbation du Compte de Gestion**

Mr Alain TABONE à Mme Valérie Champagne : Absorption dans le budget principal des budgets annexes sur les prochains exercices ?

Mme Valérie Champagne : A voir dès le mois prochain après a réception des balances générales pour voir pour l'année prochaine.

Compte de gestion de la Halte nautique et Mairie, après la lecture des chiffres les comptes de gestions sont conformes aux comptes administratifs.

Adopté à l'unanimité.

• **N° CA2018-BP2019-30: Approbation du Compte Administratif**

Présentation des résultats des deux budgets.

Le Maire sortant et laissant la présidence à Denis Richard

Adopté à l'unanimité.

• **N° CA2018-BP2019-31 : Affectation du Résultat du budget principal – Mairie**

Lecture des chiffres avec un résultat de la section de fonctionnement de 639 553,38€

Pour la section d'investissement en plus des restes à réaliser donne un résultat global de 251 950,63€

En dotation complémentaire de réserve : 489 552,38€

En excédent reporté à la section de fonctionnement : 150 000,00€

D'où l'illustration du tableau ci après :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1
	150 000,00 €		247 210,63 €
			R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			489 552,38€

Adopté à l'unanimité

• **N° CA2018-BP2019-32 : Affectation du Résultat du budget annexe – Halte Nautique**

Même système que précédemment

Lecture des chiffres avec un résultat à affecter de la section de fonctionnement de 13 168,94€

Pour la section d'investissement, le résultat global est de 41 888,01€

En dotation complémentaire de réserve : 8 168,94€

En excédent reporté à la section de fonctionnement : 3 000,00€

• **N° CA2018-BP2019-34 : Vote du Budget Primitif Halte Nautique – Budget annexe**

Sylvie AMAN Quels sont les travaux prévus

Balance Générale du Budget Annexe

✓ Investissement		
○ Dépenses	64 329,95.....	€
○ Recettes	64 329,95.....	€
✓ Exploitation		
○ Dépenses	18 501,00.....	€
○ Recettes	18 501,00.....	€

Adopté à l'unanimité

• **N° CA2018-BP2019-35 : Vote des taux des taxes municipales**

Mr Vincent RAYNAL (commentaire) : Nous devons espérer que le Département et la Région fasse également l'effort. Sur le constat l'évolution est conséquente.

	Bases d'imposition effectives 2018	Taux voté en 2018	Produits correspondants 2018	Bases prévisionnelles 2019 d'imposition	Taux voté en 2019	Produits prévisionnels correspondants 2019
Taxe d'habitation	2 926 045	10,96	661 759 €	3 044 000	10,96	333 622 €
Taxe Foncier Bâti	2 024 353	15 ,80		2 108 000	15 ,80	333 064 €
Taxe Foncier Non Bâti	36 635	44,15		38 800	44,15	17 130 €
		Total	661 759 €		Total	683 816 €

Adopté à l'unanimité

• **N° CA2018-BP2019-36 : Subventions aux budgets annexes CCAS et Halte Nautique**

On a eu des recettes de dons en début d'année qui viennent abondé le budget du CCAS

Le CCAS finance le repas des aînés, la banque alimentaire.

Il est impératif d'avoir 9 élus pour le vote du budget.

Adopté à l'unanimité

• **N° CA2018-BP2019-37 : Subventions aux associations**

Mr Gilles THIBAUD : Je suis toujours Président de l'association des anciens combattants. Il n'y a pas eu d'AG. Le canton prend le budget de chaque commune et le regroupe. Le président du canton décide. Je suis toujours président, car il n'y a pas de décision administrative. Une action devant le Tribunal administratif peut être faite. La subvention est versée à l'antenne de Cubzac que l'on redonne aujourd'hui au canton qui gère globalement les dépenses. Je suis pour ne pas attribuer de subvention pour cette association. Les gerbes de fleurs pouvant être imputée sur le budget communal.

Mr Gérard BAGNAUD : Cela m'embête de ne pas verser de subvention.

Mr Alain TABONE : Quid de Michel Lebeugue ?

Mr Gilles THIBAUD : Il n'est pas élu de la section.

D'où l'illustration du tableau ci après :

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D002 : déficit reporté	R002 : excédent reporté	D001 : solde d'exécution N-1	R001 : solde d'exécution N-1
	3 000,00 €		41 888,01 €
			R1068 : excédent de fonctionnement capitalisé
			8 168,94€

Adopté à l'unanimité

• N° CA2018-BP2019-33 : Vote du Budget Primitif Mairie – Budget principal

Lecture par chapitre des différentes sections avec chiffres des années précédentes

Point sur les postes importants de charge à caractère général

Information sur les charges du personnel : Départ de Francine / Evolution des problématiques de l'école.

Recettes de fonctionnement les impôts n'augmentent pas. C'est la dynamique de la population qui augmente.

Diminution de certaines dotations.

Investissement : 2 gros projets – Graine de Coop avec du CoWorking avec un transfert dans le bâtiment du port. Le bâtiment ancien Leydet : L'association travaille avec un restaurateur de la commune pour ouverture du fameux restaurant. Economie sur le mandat pour investir lourdement sans alourdir les finances de la commune. Les investissements se font dans la continuité. Ce projet de CoWorking est une demande de plusieurs familles de la commune. Il n'y en a pas sur l'ancien territoire de la CdC.

Lecture des différentes opérations d'investissements de la Mairie. Pour la révision du PLU il faudra prendre les décisions politiques adéquates pour engager les travaux à la suite du travail de Youssef, stagiaire en urbanisme.

Mr Vincent RAYNAL : Concernant la subvention du Département sur la Garderie.

MR Alain TABONE : Réponse négative par téléphone

Balance Générale du Budget Principal

✓ <u>Investissement</u>	
○ Dépenses	1 341 872,03.. €
○ Recettes	1 341 872,03.. €
✓ <u>Fonctionnement</u>	
○ Dépenses	1 725 534,17.. €
○ Recettes	1 725 534,17.. €

Adopté à l'unanimité

Mr Alain TABONE : On peut mettre la somme dans divers et voir ce qu'il en ai. Tu avais envoyé une lettre de démission au Canton pourtant.

Mr Gilles THIBAUD : Oui mais il n'y a pas eu d'AG confirmant cette décision donc officiellement je suis toujours Président.

Mr Alain TABONE : On sort la somme de la liste nominative en attendant mais on l'a prévoit en subvention exceptionnelle. Il n'est cependant pas question que l'on ne paye pas de gerbes. On continuera pour la mémoire.

Mr Vincent RAYNAL : Il n'y avait pas de gerbe pour le 11 novembre selon le Président de Section car il semble qu'il n'y avait pas d'argent. Il faut lui demander le bilan.

Mr Gérard BAGNAUD : Les chiffres n'ont pas changé, les associations se portent bien.

Le tableau des subventions est voté une part une.

NOM ORGANISME	MONTANT	Abstentions et non participation au débat pour la subvention correspondante
ACCA Les Blaireaux	225,00 €	
Amicale Laïque	2 000,00 €	
Association Cubzacaïse Tennis	1 500,00 €	
Association des Maires Canton	170,00 €	
Association des Paralysés de France (APF)	60,00 €	
Comité contre le Cancer	60,00 €	
Comité des fêtes	5 000,00 €	CHERIGNY Cyril
Comité Secours Populaire	150,00 €	
Cubzac country	200,00 €	
Fnaca	150,00 €	
Football Club Cubzac	1 500,00 €	
Pêcheurs et Plaisanciers	150,00 €	
Association des Parents Eleves	150,00 €	
Gymnastique Volontaire	300,00 €	
Joyeux Cubzac	450,00 €	
les restos du cœur	150,00 €	
O.M.S.S.C.A.	6 000,00 €	BAGNAUD Gérard
Pétanque Cubzacaïse	350,00 €	
Martial Full Fighting	500,00 €	
Banque alimentaire	150,00 €	
Sauvons Cubzac	160,00 €	RAYNAL Vincent
Divers	2 625,00 €	
TOTAL	22 000,00 €	

Ancien combattants à mettre en divers

Le reste à l'unanimité

Mr Alain TABONE : Concernant l'association Full Fighting : Une adhérente de l'association est championne de France. Voir pour recevoir cette personne. Prévoit-il de faire une manifestation ? A voir pour une date.

Mr Gérard BAGNAUD : C'est étonnant de ne pas avoir eu de demande de subvention exceptionnelle comme l'année passée pour ce type de manifestation.

Mme Nadia BRIDOUX-MICHEL : ils ont eu un accompagnement de la CdC avec le prêt d'un véhicule.

• N°2019-38: Autorisation de programme et crédits de paiements – Projet du Port

Annnonce de l'équilibre de l'autorisation de programme.

N°AP	Libellé	Montant de l'AP	CP 2019	CP 2020	CP 2021
2019-01	Bâtiment du Port	833 000,00€	200 000,00	633 00,00€	0,00€

Les dépenses seront équilibrées comme suit :

Subvention au titre de la DETR 2020	221 550,00€
FCTVA 2020	31 520,00€
FCTVA 2021	99 760,80€
Part Communale 2019	172 235,00€
Part Communale 2020	307 934,20€
Total	833 000,00€

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Mr Alain TABONE : Avons nous des questions diverses ?

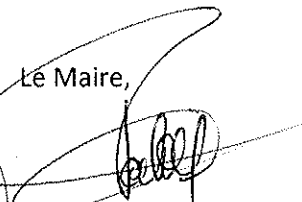
Mme Sylvie Aman : Peut-on revenir sur les compteurs Linky ? Sur les documents envoyés ?

Mr Alain TABONE : Je laisse chacun se positionner sur la question car il y a beaucoup de choses différentes à lire sur le sujet.

Mr Jean-Roger THUILLAS : Retour sur l'incident EDF sur surtension. Les administrés concernés ont été plus ou moins bien remboursé. Les assurances personnelles ont remboursé mais ont appliqué la vétusté des biens et les franchises contractuelles.

Mr Vincent RAYNAL : Le courrier du Maire à EDF n'a pas eu à ce jour de réponse.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h11, le 08 avril 2019.

Le Maire,

Alain TABONE

